

# BULLETIN DE DON

CHOEUR & ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PARIS



Je souhaite devenir mécène et faire un don\* :

Montant du don	Montant après déduction fiscale	Cochez la case
20€	(soit 6,8€ après déduction fiscale)	
50€	(soit 17€ après déduction fiscale)	
150€	(soit 51€ après déduction fiscale)	
400€	(soit 136€ après déduction fiscale)	
1 000€	(soit 341€ après déduction fiscale)	
Autre montant	Indiquez le montant	

**Je recevrai le reçu fiscal correspondant :** remplissez lisiblement les champs ci-après, ces informations sont obligatoires pour bénéficier de votre réduction fiscale.

Civilité .....

Nom et prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... E-mail .....

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

*\*au titre du mécénat, chaque don effectué en faveur du Chœur & Orchestre Symphonique de Paris ouvre droit en France à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant dans la limite de 20% du revenu imposable.*

*Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reportable sur les 5 années suivant le règlement.*

**Participez dès aujourd'hui au rayonnement du Chœur & Orchestre Symphonique de Paris :**



**Par chèque :** merci de compléter le bulletin ci-dessus et le retourner accompagné de votre règlement (à l'ordre de CSP) à Chœur et Orchestre Symphonique de Paris, 8 rue du Général Renault 75011 Paris



**Par virement :** BIC :AGRIFRPP882, IBAN 76 1820 6000 1754 6509 1900 160  
Merci de compléter le bulletin ci-dessus et le retourner à Chœur et Orchestre Symphonique de Paris, 8 rue du Général Renault 75011 Paris

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !